

Villa coloniale en territoire lyonnais

Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône)

par Matthieu Poux, Benjamin Clément,
Amaury Collet, Lucas Guillaud,
François Prioux, Aurélie Triquier

Réseau de canalisations et colonnes en
place du portique de l'état 3.

à Saint-Laurent-d'Agnay est localisé à équidistance entre ces deux colonies, une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Lyon au pied des Monts du Lyonnais. Son importance se signale, depuis le début du XX^e siècle, par une multitude d'objets remontés à la surface des labours : blocs de marbre, tesselles de mosaïque, enduits peints, éléments d'hypocauste, monnaies, petits objets et nombreux tessons de céramique datés entre le I^{er} siècle avant notre ère et la fin du IV^e siècle.

Une première campagne de sondages et de prospections géophysiques menée en 2008 a permis d'estimer l'étendue et l'état de conservation des vestiges. Répartis sur deux hectares, ils sont préservés au niveau des sols, voire sur plusieurs assises d'élévation. En 2009, une fouille programmée de plus grande ampleur a eu lieu sur environ 1700 m². Elle a mis au jour une partie du corps de bâtiments principal et d'une zone de jardins attenante à la villa. La juxtaposition des vestiges permet de distinguer au moins quatre états d'occupation successifs et plusieurs étapes intermédiaires de réfection des bâtiments.

De la ferme indigène à la villa coloniale

L'occupation la plus ancienne est signalée par les vestiges d'un premier établissement rural d'époque gauloise, occupé entre la fin du second siècle avant notre ère et le milieu du siècle suivant (état 1, La Tène D1b-D2a).

Délimité par un large fossé d'enclos suivi sur plus de trente mètres, associé à des traces de bâtiments sur poteaux porteurs, il se caractérise à la fois par son étendue et par la richesse du mobilier retrouvé. L'abondance des amphores vinaires et des céramiques à vernis noir importées d'Italie, ou encore, la présence d'un crochet de ceinturon en bronze lié à la suspension du fourreau d'épée, confèrent à ce premier domaine

Capitale de la province de Lyonnaise, Lugdunum est l'une des plus anciennes, sinon la seule véritable colonie de droit romain implantée en Gaule tempérée après la mort de César. Fondée en 43 avant notre ère par deux de ses officiers, Plancus et Lépide, elle constitue un laboratoire privilégié pour étudier les processus d'occupation et d'exploitation des territoires conquis par Rome au nord des Alpes.

Alors que son centre urbain fait depuis longtemps l'objet de recherches intensives, qui ont permis de remonter aux origines de la fondation coloniale, son territoire reste très mal

connu. Comparativement à d'autres régions, les travaux consacrés à l'occupation des campagnes restent peu nombreux et souffrent d'un déficit de documentation. Les rares vestiges de *villae* mis au jour par les fouilles d'archéologie préventive sont, pour la plupart, arasés jusqu'aux fondations par l'activité agricole.

Un projet de recherche visant à combler cette lacune et consacré, depuis 2007, aux territoires coloniaux de Lugdunum et de Vienne, a permis la découverte et la fouille d'une grande villa qui se distingue à la fois par son ancienneté et son état de conservation exceptionnel. Le site de « Goiffieux »

un statut aristocratique qui se reflète aussi dans les matériaux de construction utilisés. Encore plus remarquable est la mise en œuvre, pour la couverture des bâtiments, de tuiles en terre cuite identiques à celles utilisées à la même époque sur le site de la rue du Souvenir à Lyon.

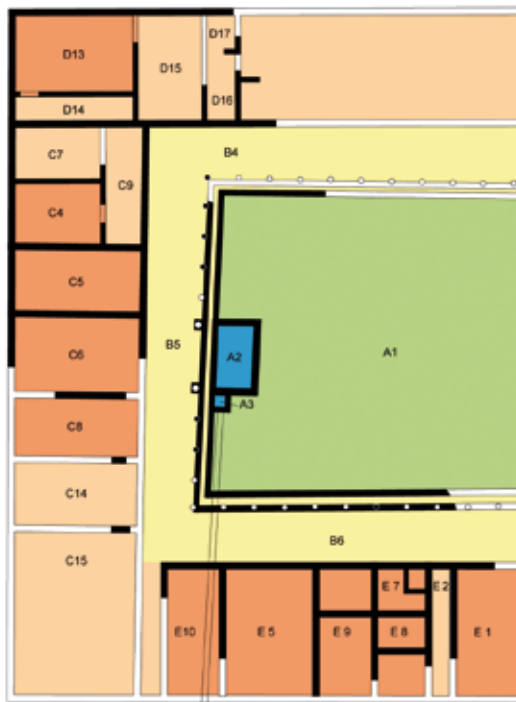
Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, probablement dès les années 30, voire 40 avant notre ère, une première *villa* est implantée au bord de la terrasse qui délimite le site au sud (état 2). Orientée dans l'axe des structures gauloises auxquelles elle se superpose, elle en adopte aussi le mode d'organisation. Les bâtiments encadrent une vaste cour, pourvue d'un puits garantissant



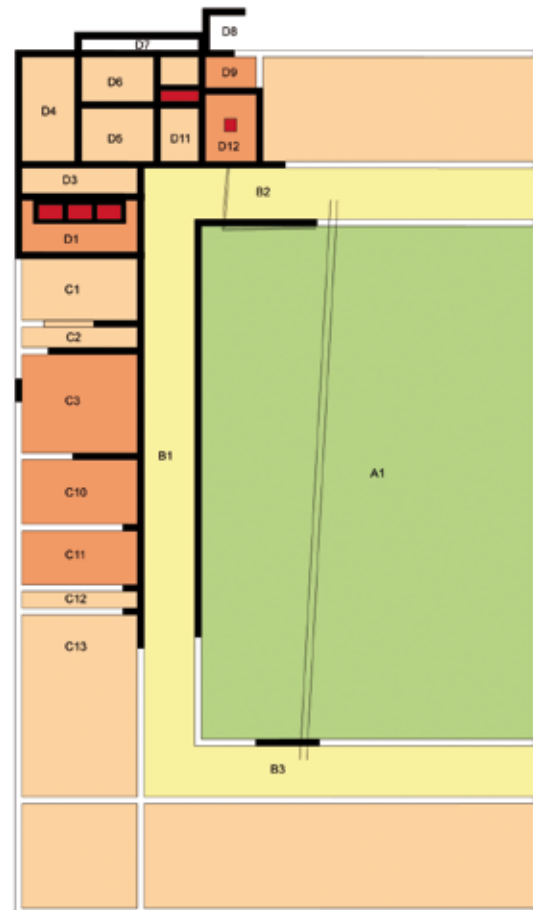
Vue aérienne des aires de fouille ouvertes en 2009 : *villa* (premier plan), zone de jardins et de vignobles (arrière-plan).



Etat 2 (30/40 av.-10 ap. J.-C.)



Etat 3 (10-60/80 ap. J.-C.)



Etat 4 (60/80-250 ap. J.-C.)

Plan simplifié des principaux états de la *villa*. En vert : cour à péristyle ; jaune : portiques ; orange : pièces couvertes ; rouge : sols bétonnés ; bleu : bassins ; traits blanc : murs restitués.



Fossé d'enclos d'époque gauloise recouvert par les maçonneries de la villa romaine.



l'approvisionnement en eau potable. Cet espace est bordé à l'ouest par des constructions légères abritant des foyers, matérialisant une annexe à vocation artisanale et agricole (*pars rustica*).

Le bâtiment principal (*pars urbana*) est entièrement construit en terre et en bois. Ses murs en brique d'adobe sont fondés sur des sablières basses reposant sur de profonds solins de pierre

liés à l'argile. Ils sont associés à des sols en terre battue, à une couverture en tuiles, ainsi, probablement, qu'à un premier portique de façade doté d'un plancher. Le plan rectangulaire du bâtiment et son cloisonnement interne en bandes contiguës renvoient à des variantes précoces de *villae* à plan linéaire ou ramassé (*cottage houses*) diffusées en Gaule dans le courant du 1^{er} siècle av. J.-C. Son mode de construction est identique à celui qui caractérise les premiers quartiers d'habitation de la colonie de Lugdunum (pseudo-sanctuaire de Cybèle, rue des Farges, clos du Verbe Incarné), tout comme certaines fermes contemporaines fouillées dans d'autres régions (Saint-Romain-de-Jalionas en Isère, Richebourg dans les Yvelines).

Les foyers culinaires aménagés à l'intérieur des pièces, ainsi qu'une fosse dépotoir attenante au bâtiment, ont livré un abondant mobilier daté dans son ensemble de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. : plats en sigillée italique de type Haltern 1, gobelets à parois fines d'époque tardo-républicaine, gobelets d'Aco, cruches de type Haltern 45, imitations de sigillées et de campaniennes à revêtement argileux de la vallée du Rhône, plats à enduit rouge de type Goudineau 3, amphores

Mobiliers liés aux premiers états d'occupation de la villa : deniers républicains, figurine-plaquette et amphisque d'origine orientale, crochet de baudrier en bronze.



Bâtiment résidentiel (*pars urbana*, en haut) et annexes artisanales (*pars rustica*, en bas) de la première villa d'époque coloniale (40/30-10 av. J.-C.).

italiques Dressel 1B, tuiles à rebord de typologie précoce... Ce répertoire très évolué trahit le fort degré d'acculturation des premiers occupants de la villa, dont l'identité est suggérée par d'autres indices.

Plusieurs monnaies recueillies à la surface du site correspondent, en effet, à des types rares frappés dans le contexte des guerres civiles entre 48 et 29 av. J.-C. : as et denier émis par C. Vibius Pansa, denier de Marc Antoine aux cohortes prétoriennes émis à Patrae et denier d'Octave au trophée naval, évoquent les derniers vestiges d'un pécule rassemblé par le propriétaire de la villa au lendemain de la bataille d'Actium. La présence, parmi les mobiliers de prospection, d'une rarissime figurine-plaquette en



La villa d'époque impériale (états 3 et 4),
vue du nord.



terre cuite de style égyptien, fabriquée sur la côte syrienne, ainsi que la découverte, dans les premiers niveaux de la villa, d'un fond d'amphorique hellénistique en pâte de verre coloré de même provenance, témoignent de ses liens étroits avec le monde oriental. Ils permettent d'envisager l'hypothèse d'une ferme coloniale fondée par un vétéran des guerres civiles, renforcée par la présence d'autres pièces d'équipement militaire d'époque plus récente.

Ces vestiges d'occupation sont recouverts par un niveau de démolition, qui témoigne d'une destruction des structures survenue avant la dernière décennie du siècle. Au milieu du règne d'Auguste, entre les années 10 av. J.-C. et le changement d'ère, les bâtiments de terre et bois sont arasés pour faire place à une construction plus confortable, fondée sur des solins maçonnés et dotée de sols en béton de type *terrazzo*. Le plan des structures antérieures est fidèlement repris et élargi vers l'ouest.

La superposition spatiale du domaine gaulois et de la villa romaine qui lui succède suggère l'existence d'un lien de continuité qui n'est peut-être qu'apparent. Entre la fin du premier et la fondation de la seconde, subsiste un hiatus d'environ une génération qui correspond grosso modo à la période de la guerre des Gaules et des guerres civiles (60-40 av. J.-C.). Cette lacune, qui

sera peut-être comblée par les fouilles ultérieures, permet d'envisager toutes les hypothèses. Les occupants ont-ils été purement et simplement expulsés, au profit de colons originaires d'Italie ou de Narbonnaise ? Ont-ils été autorisés à conserver leurs anciennes possessions dans le cadastre colonial, en récompense de services rendus ? La réinstallation de populations originaires d'autres Cités constitue une autre hypothèse, suggérée par Dion Cassius à propos de la fondation de Lugdunum. On songe également à ces *equites* allobroges engagés dans les guerres civiles aux côtés de César et gratifiés, après la conquête, de « terres prises sur l'ennemi » (*Bell. Civ.* 3, 59). À défaut de témoignages épigraphiques explicites, ces différentes pistes de réflexion ne peuvent être tranchées en l'état actuel de la documentation.

Palais rural

Au début du règne de Tibère, entre les années 15 et 25 de notre ère, ce premier corps de bâtiments est intégré dans un complexe plus vaste qui s'étend sur plusieurs dizaines de mètres en direction du nord (état 3). La ferme primitive se mue en véritable palais rural, sous la forme d'une grande villa à péristyle de plan typiquement italique.

Elle s'articule autour d'une vaste cour centrale entourée d'un portique à colonnade, reconstruit à plusieurs reprises dans le courant du premier siècle. La cour, qui correspond probablement à un espace de jardin, est encadrée par un système de caniveaux servant à capter et à canaliser les eaux de toiture. Une partie de l'eau était collectée dans une petite citerne maçonnée, peut-être utilisée pour l'arrosage et reliée à un grand collecteur maçonné qui permettait d'évacuer le trop-plein en contrebas de la villa.

Ces aménagements caractérisent un secteur résidentiel (*pars urbana*) doté de décors relativement luxueux attestés par de nombreux fragments d'enduits muraux polychromes, de chapiteaux et de plaquages de marbre ou encore, d'hypocauste. Les prospections électriques réalisées en 2008 ont révélé l'existence, dans l'angle sud-est de la villa, d'un petit bâtiment doté

Bassin maçonné (état 3) aux parois revêtues d'enduits de couleur rouge. Les placages de marbre qui ornaient le sol et la margelle ont été récupérés.





Mosaïque ornant le sol d'un *triclinium* de l'état 3, représentant Bacchus entouré de masques de théâtre (*personae*).

chapiteau corinthien, supportant une surélévation du nouveau portique. Plusieurs de ses colonnes, formées de demi-ronds de terre cuite maçonnés, ont été retrouvées en place, avec leur revêtement de stuc décoré de cannelures.

Dans l'axe du bassin, une grande pièce rectangulaire identifiée à une salle à manger d'été (*triclinium*) est dotée dès l'origine d'un sol en mortier parsemé d'éclats de pierre et de marbre. Lors de la construction du bassin, elle reçoit en son centre un *emblemata* de mosaïque retrouvé pratiquement intact. Apposé sur le sol, cet élément décoratif d'1,20 m de côté comporte des décors géométriques et végétaux en noir et blanc, encadrant des motifs polychromes d'une extrême finesse. Au centre figure un buste du dieu Dionysos-Bacchus, encadré aux quatre coins par des masques de tragédie et de comédie. Le choix des motifs manifeste le niveau culturel du propriétaire de la *villa*, amateur de vin, de culture gréco-romaine et des spectacles scéniques qui rythmaient la vie urbaine. Leur style particulier, inédit dans la région, s'explique sans doute par la précocité de la mosaïque : la mise en place du sol d'origine est datée par le dépôt, dans le mortier qui le constitue, d'un as à l'autel de Lyon émis à la fin du règne d'Auguste (10-14 apr. J.-C.) et son abandon n'est pas postérieur à l'époque flavienne.

d'une abside caractéristique, qui laisse à penser qu'elle était dotée dès cette époque de thermes privés (*balneum*). La mise au jour d'une statuette d'Hercule, d'appliques de meuble ou de coffre en bronze (tête négroïde, mufler de lion), ou encore, d'amphores vinaires importées des îles égéennes, témoignent de la richesse de ses occupants.

Au milieu du premier siècle, probablement sous le règne de Claude, ce péristyle est partiellement reconstruit, de sorte à accueillir un dispositif plus monumental. Dans son axe central est aménagé un grand bassin d'agrément rectangulaire, revêtu d'enduits de couleur rouge et de placages de marbre. Il est associé à une base de fontaine encadrée par deux hautes colonnes à

Les installations vinicoles de l'état 4, vues du sud-ouest. Premier plan : cuves de recueil des jus de pressurage.



Entre les années 60 et 80 apr. J.-C., la *villa* est dévastée par un violent incendie dont témoignent des traces de feu observées sur les sols et les remblais de démolition calcinés qui les recouvrent. Cet événement semble avoir entraîné la destruction de la totalité des bâtiments, suivie du comblement des bassins et des canalisations. Reconstituée rapidement, cette dernière perd tout ou partie de son caractère résidentiel. Ses aménagements de confort et d'ornement (bassin, mosaïque, colonnade stuquée) sont définitivement condamnés, pour faire place à des constructions plus sobres et plus fonctionnelles.

Installation vinicole

Cette phase de reconstruction (état 4) intervient au plus tard à la fin du premier siècle. Elle semble s'accompagner d'un changement d'affectation de certaines parties de la *villa*, dont l'aile nord est désormais occupée par des installations à vocation artisanale.

Dans son état le plus récent, aménagé peu avant la fin du II^e siècle, ce secteur abrite des aménagements caractéristiques de la production du vin. Les niveaux supérieurs du bâtiment ont conservé les substructions d'au moins deux pressoirs à levier. Elles se signalent par de puissants radiers, servant d'assise aux blocs jumelles qui supportaient leurs montants en bois. Ces pressoirs sont associés à plusieurs cuves maçonnées revêtues d'un enduit étanche en mortier de tuileau, destinées à recueillir les jus de pressurage. Un grand bassin de 3 m de large, pourvu d'un bac de décantation central et de boudins d'étanchéité, est interprété comme un fouloir. Il est couplé à un réseau de canalisations en plomb (dont une fistule estampillée au nom de Titus Domitius Mansuetus, plombier viennois). Suivies le long du portique sur une vingtaine de mètres, elles conduisaient le moût vers les chais, localisés à l'est de la route moderne. Un foyer adossé à l'une des pièces est identi-

fié à un *defrutarium* : sa forme en arc de cercle permettait l'insertion d'une chaudière en métal, qui a pu être utilisée pour la cuisson du vin cuit (*defrutum*). Ces espaces ont livré de nombreux pépins de raisin carbonisés qui ne laissent subsister aucun doute quant à leur vocation viticole.

Ces vestiges constituent le premier témoignage archéologique d'une production vinicole dans l'environnement des colonies de Lyon et de Vienne. Même si son exploration demeure partielle, la taille de cette exploitation semble importante et soutient d'ores et déjà la comparaison avec les grands « châteaux » de la vallée du Rhône ou du Midi (Le Molard à Donzère, Les Toulons à Rians, Saint-Martin à Taradeau), voués à la production massive d'un vin destiné à l'exportation.

En 2008, la fouille d'une zone de jardins située au nord-est de la villa y avait déjà mis en évidence deux longues tranchées viticoles, suivies sur plus de 25 m. Caractérisées par des négatifs de racines de ceps, des tranchées latérales de provignage et la présence de pollens de vigne dans leur comblement, elles ont été creusées dès la fondation du domaine, au I^{er} siècle avant notre ère. Le mode de conduite des ceps sur tuteurs hauts (jous ou pergolas) trahit l'emploi de techniques viticoles inédites en Gaule mais bien attestées en Italie. Ces rangs de vigne constituent l'épine dorsale d'un espace rectangulaire délimité par des canaux d'irrigation et de drainage, constitutifs d'un jardin d'agrément plutôt que d'un vignoble commercial. Vraisemblablement destinée à la consommation familiale, cette production de vin amorcée dès l'époque augustéenne fait écho à l'existence, rappelée au V^e siècle par l'évêque Sidoine Apollinaire (*Not.* 2, 153), d'un grand cru lyonnais fondé par l'un des *triumviri* fondateurs de la colonie.

Vignoble italique élevé sur pergola (*vitis compluviata*), reconstitué au Mas des Tourelles à Beaucaire.



Assise de pressoir (en haut à gauche) ; foyer servant à cuire le *defrutum* (en haut à droite) ; tuyaux en plomb reliés au bac de décantation d'un grand fouloir (en bas à droite).



La fouille et l'étude conjointes de la villa et de ses aires culturelles révèlent l'empreinte de l'occupation coloniale italique sur le territoire de Lugdunum. Elle se signale par l'introduction et l'expérimentation de nouvelles techniques architecturales et agricoles, de mobiliers exotiques et de modes de vie qui ne se diffuseront, dans le reste de la Gaule, que quelques générations plus tard. Ces origines ont certainement pesé sur le développement ultérieur du domaine, qui déploie un faste et des références culturelles dignes de citoyens romains bien intégrés dans la société du Haut-Empire.

Moins bien établi est le devenir de la villa au-delà du milieu du III^e siècle de notre ère. La fouille de cette année n'a livré aucun vestige ou élément en place qui puisse être attribué sans équivoque à l'Antiquité tardive. Or, cette période est bien représentée dans le faciès des mobiliers recueillis en prospection à l'est de la route, qui comporte plusieurs monnaies et céramiques datées du IV^e au XI^e siècle. Ces indices attestent sans doute la perdurance d'un habitat plus restreint, limité à ce secteur du site. La présence de céramiques médiévales est liée, quant à elle, à l'existence d'une

grande bâtisse située à moins de 300 m au nord-ouest des vestiges. Mentionné par les cartulaires du X^e siècle sous le nom de *villa gofiacus*, ce domaine a donné son nom au lieu-dit de Goiffieux, sur lequel se trouvent les vestiges. Les érudits du XIX^e siècle l'identifiaient déjà au chef-lieu d'un vaste territoire, l'*Ager Gofiacensis*, héritier d'un grand domaine gallo-romain fondé sur les frange méridionales du Plateau lyonnais. 🏰

Pour en savoir plus :
Consulter les rapports de fouille téléchargeables sur le site Internet www.gofiac.fr

